

NON - CIRCULATING /
CONSULTEUR SUR PLACE

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
JUN 26 1981
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE



Ottawa, Canada

Chute du gouvernement — Élections générales en février	1
Français et anglais, langues officielles du Québec	2
Livres canadiens pour les Alsaciens	3
Radio-agriculture du Canada	3
Télidon dans les Maritimes	3
L'unification des Forces armées remise en question	3
Antonine Maillet félicitée à Ottawa	3
Lutte contre les pluies acides	3
Exploitation de la mine Polaris	4
Saskatchewan: la médiation au secours des délinquants	4
Niveaux d'immigration en 1980	5
L'hélico-ski au Canada	5
Information sur les déversements de pétrole au large du Labrador	6
Recherches sur les transmissions à vitesse variable	6
L'énergie solaire pour le séchage des céréales	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Chute du gouvernement — Élections générales en février

Le gouvernement minoritaire du premier ministre Joe Clark a été renversé le 13 décembre, par 139 voix contre 133 lors du vote sur une motion de censure, présentée par le Nouveau Parti démocratique (NPD), condamnant le budget déposé à la Chambre des communes deux jours plus tôt par le ministre des Finances, M. John Crosbie.

Le gouvernement progressiste-conservateur, le premier en 16 ans, avait été installé le 22 mai.

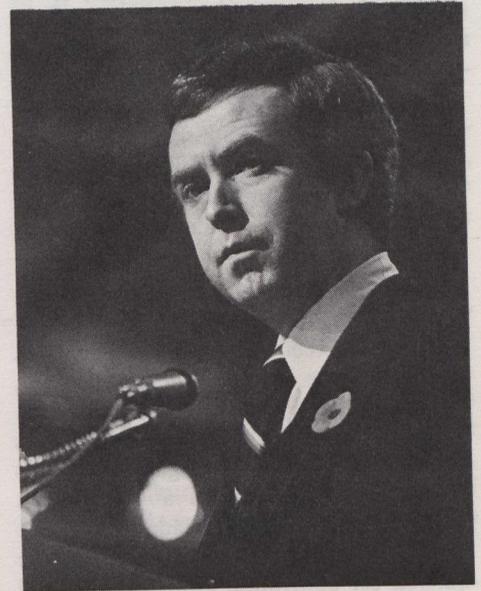
M. Clark s'est rendu chez le gouverneur général, M. Edward Schreyer, tôt dans la journée du 14 décembre pour demander la dissolution du Parlement, et a annoncé que des élections générales fédérales se tiendraient le 18 février.

La motion du NPD, soutenue par les libéraux, condamnait "sans réserve le gouvernement pour avoir failli à ses promesses électorales de réduire les impôts et de stimuler la croissance de l'économie canadienne sans avoir obtenu un mandat à cet effet de la population canadienne". Les cinq députés du parti du Crédit social se sont abstenus.

Le budget de M. Crosbie établissait les revenus et les dépenses du gouvernement pour les quatre prochaines années et visait, en priorité, à diminuer le déficit fédéral. Grâce à une majoration des taxes et à une plus grande retenue dans les dépenses, a dit M. Crosbie, les besoins de trésorerie du gouvernement auraient pu être diminués de moitié, et passer de près de \$10 milliards à moins de \$5 milliards en 1983-1984.

Le budget imposait une taxe d'accise de 25 cents le gallon (un gallon égale 4,5 litres) d'essence, ce qui devait se traduire par une augmentation immédiate de 18 cents le gallon pour les automobilistes. Des taxes sur l'alcool, le vin et la bière auraient ajouté 11 cents à la bouteille de vin de 25 onces (1 once égale 28 grammes), tandis qu'une taxe sur le tabac aurait relevé le prix des cigarettes.

D'ici 1984, le prix intérieur du pétrole



Le lendemain de la défaite en Chambre, le 13 décembre, de son gouvernement, le premier ministre Clark (ci-dessus) a demandé au gouverneur général la dissolution du Parlement. Les élections fédérales ont été fixées au 18 février.

et du gaz naturel à la tête du puits aurait été majoré jusqu'à ce qu'il atteigne 85 p.c. du "prix de Chicago" ou du prix international, le moins élevé des deux étant retenu. Avec les augmentations, le prix serait passé à \$4 le baril en 1980 et à \$4,50 par la suite. Le gouvernement espérait imposer une nouvelle taxe énergétique lui permettant d'encaisser environ la moitié des augmentations du prix du pétrole et du gaz dépassant \$2 le baril par année et 30 cents les 30 mètres cubes.

M. Clark a indiqué que l'objectif du gouvernement était de rendre le Canada autosuffisant en énergie d'ici 1990. Il a ajouté que le budget offrait "de nouveaux avantages fiscaux importants aux Canadiens à revenu inférieur et moyen, aux conjoints au travail, aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux petites entreprises, et aux régions moins développées de notre pays". Il a précisé qu'il n'était plus

C'était ce jour...

Le 2 janvier 1980 était établie à Ottawa une succursale de la Monnaie royale de Londres, pour soutenir les pièces d'or canadiennes frappées à la suite de la ruée vers l'or du Yukon.

possible de voter la loi destinée à créer le programme devant permettre aux propriétaires actuels et futurs de déduire l'intérêt de leurs emprunts hypothécaires et d'alléger leurs impôts fonciers.

Retour de Pierre Trudeau

L'ancien premier ministre Trudeau qui, le 21 novembre dernier, avait annoncé sa démission du poste de chef du Parti libéral du Canada (voir *Hebdo Canada*, 1979, vol. 7, n. 49), a fait part le 18 décembre de son intention de rester à la tête de son parti dans la campagne électorale en cours.

Cette décision a été, avoue M. Trudeau, "sans doute la plus difficile qu'il m'ait été donné de prendre dans ma vie... Mon plus profond désir était de quitter la politique et d'élever ma famille à Montréal".

M. Trudeau a déclaré qu'il avait répondu au pressant appel du Caucus* national et de l'Exécutif national de son parti et que, dans le cas d'une victoire libérale, il formerait un nouveau gouvernement. Après deux jours d'intenses consultations avec des amis et des collègues du caucus et du Parti, M. Trudeau a décidé d'en assumer à nouveau le leadership, étant donné les sérieux problèmes auxquels le Canada est confronté, étant donné aussi la défaite du gouvernement et la nécessité pour son parti de faire face à une élection. "Ce devoir a été plus fort que mon désir de réintégrer la vie privée".

M. Trudeau a reproché aux conservateurs leur inaction et leur inaptitude à faire face aux problèmes économiques du Canada.

"Le budget de la semaine dernière était la réponse des conservateurs à la récession. En résumé, ce budget affirmait que c'était aux Canadiens à faible et moyen revenu qu'il appartenait de faire les frais de la récession... Ceux qui sont le moins en mesure de payer devaient assumer la note", a-t-il déclaré.

Attention portée à l'Ouest

M. Trudeau a dit que son parti tenterait particulièrement de gagner des appuis dans l'Ouest du Canada. "Depuis 1958, a-t-il fait remarquer, les Canadiens des provinces de l'Ouest n'ont pas fait confiance à notre parti et à sa capacité d'accorder toute l'attention désirable à leurs préoccupations légitimes. Ils avaient des doutes sur notre aptitude à intégrer

leur vision de l'avenir dans l'édification d'un Canada fort et uni. Résultat: nous avons connu plus de 20 ans de déboires politiques dans l'Ouest".

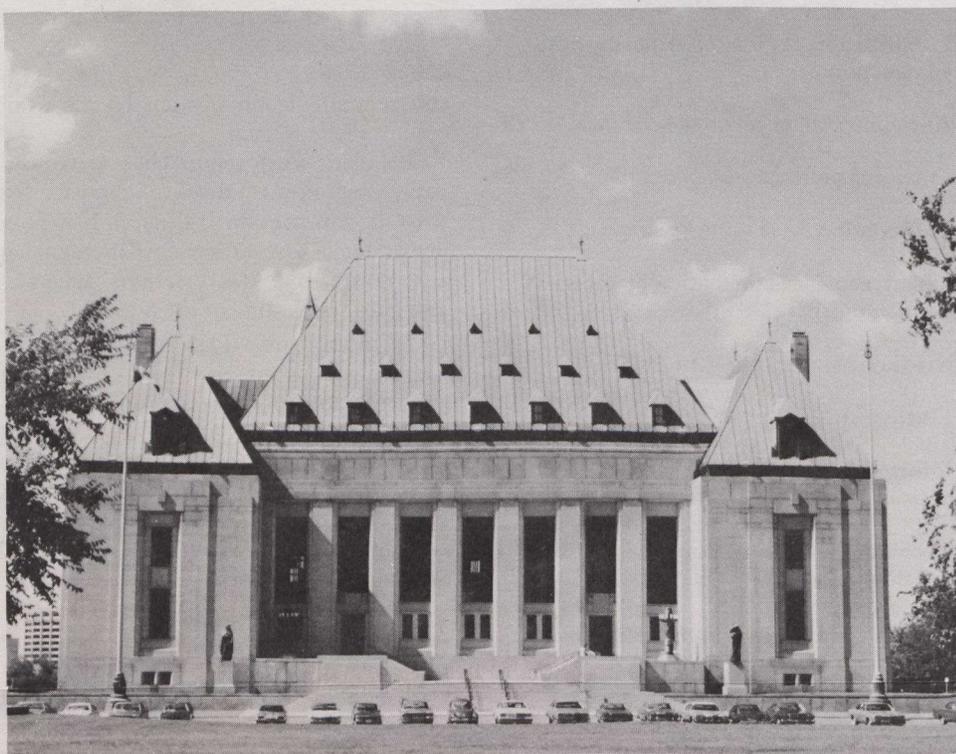
Selon M. Trudeau, tout gouvernement national a besoin d'une forte représentation de toutes les régions du pays. Comparant l'aliénation actuelle des Canadiens de l'Ouest à celle des Québécois, M. Trudeau a dit "Je crois que les Québécois ont repris foi en l'avenir du Canada, et je souhaite vivement que les Canadiens de l'Ouest partagent notre rêve et participent de plain-pied à tout gouvernement libéral que j'aurais l'honneur et la respon-

sabilité de diriger".

M. Trudeau a aussi souligné dans sa déclaration que cette élection serait la dernière à laquelle il participerait. "Mon intention, a-t-il ajouté, est de faire en sorte que le Parti puisse se choisir un nouveau chef bien avant la prochaine élection".

"Je n'avais aucun désir d'assumer de nouveau le leadership du Parti libéral, mais aux yeux de mes collègues et à mes propres yeux, c'est là mon devoir, et je m'en acquitterai avec toute l'énergie et toute l'habileté dont je suis capable", a conclu M. Trudeau.

Français et anglais, langues officielles du Québec



Immeuble abritant la Cour suprême du Canada à Ottawa.

Le chapitre III de la loi 101 du Québec, en vertu duquel le français serait la seule langue officielle à l'Assemblée nationale et dans les cours du Québec, est anticonstitutionnel. Il en est de même de l'Official Language Act voté au Manitoba en 1890 et qui avait fait de l'anglais la seule langue officielle de cette province.

Tel est le jugement rendu le 13 décembre, à l'unanimité, par les neuf juges de la Cour suprême du Canada.

Rappelons que la loi 101, adoptée en 1977, fait du français la seule langue officielle du Québec. Le jugement de la Cour suprême ne porte que sur le chapitre III

de cette loi, lequel stipule que le français est la langue de la législation et de la justice. Il prévoit une traduction anglaise non officielle. Selon la Cour suprême cette section de la loi 101 est incompatible avec l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, lequel exige qu'un statut officiel soit reconnu à l'anglais et au français dans l'impression et la publication de la législation du Québec.

Le gouvernement du Manitoba devra faire traduire en français toutes les lois adoptées à l'Assemblée législative du Manitoba depuis 1890.

* Réunion de partisans d'un groupe politique.

Livres canadiens pour les Alsaciens

Le gouvernement canadien a fait don, dernièrement, de 150 livres à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg pour permettre aux lecteurs alsaciens d'acquérir une connaissance plus approfondie du Canada.

Les volumes offerts, 75 titres en français et 75 en anglais, traitent des sujets les plus divers: littérature, histoire, politique, sport, sociologie et arts, entre autres.

Radio-agriculture du Canada

Des programmes d'information diffusés dans les pays en développement et portant sur des techniques agricoles simples ayant fait leurs preuves dans le Tiers-Monde viennent du Canada.

L'idée de ces programmes est due à M. George Atkins, radioreporter, spécialiste des questions agricoles, qu'inquiétait le problème de la faim dans le monde. Au début des années 70, alors qu'il était commentateur à la chaîne française de Radio-Canada, M. Atkins eut l'idée d'organiser, pour les journalistes agricoles du Tiers-Monde, un service sur les méthodes efficaces d'accroissement de la production alimentaire. La société Massey Ferguson Limited l'a aidé à réaliser ce projet.

A la suite de rencontres et d'échanges de correspondance, M. Atkins réussit à établir le "réseau radiophonique agricole" des pays en développement qui permet à 200 radioreporters de plus de 50 pays de recevoir régulièrement des cassettes ou des bandes magnétiques. Celles-ci contiennent neuf articles sur des sujets différents allant de la construction de silos-fosses à la commercialisation des produits agricoles.

Le texte est toujours joint de sorte que l'information peut être traduite ou adaptée selon les besoins.

L'information ainsi fournie aux responsables d'émissions agricoles provient de toutes les parties du monde et porte sur des techniques efficaces et éprouvées. Comme le déclare M. George Atkins: "Ceux qui utilisent le service apprécient grandement le fait que malgré son origine étrangère ils peuvent contrôler [l'information] et ils ont le choix de la présenter à leurs auditeurs de la façon qui leur convient le mieux".

D'après un article publié dans *Le CRDI explore* de septembre 1979.

Télidon dans les Maritimes

Une expérience pilote commencera bientôt à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), laquelle fera appel à Télidon, système de télévision interactive mis au point par le Centre de recherches du ministère des Communications. (Voir *Hebdo Canada*, 12 septembre 1979, vol. 7, n. 37.)

Des terminaux d'abonnés de Télidon seront fournis à tour de rôle à environ 75 foyers et à quelques entreprises. Les utilisateurs pourront extraire de la base de données des renseignements d'intérêt local et national qui seront affichés sur des écrans modifiés de télévision.

Parmi les autres services que l'on prévoit offrir dans le cadre de cette expérience, mentionnons des dispositifs anti-vol automatiques et manuels, des avertisseurs d'incendie, des dispositifs d'alerte médicale, des systèmes de lecture de compteurs, des services de gestion de l'énergie et la vérification automatique du service téléphonique.

L'expérience qui devrait se poursuivre pendant un an ou deux est parrainée par la New Brunswick Telephone Company et le ministère fédéral des Communications.

L'unification des Forces armées remise en question

Une association civile et une association militaire ont réclamé le retour à la division entre la marine, l'aviation et l'armée à l'intérieur des Forces canadiennes.

Ces deux associations sont le Board of Trade d'Halifax et l'aile Micmac de la Royal Canadian Air Force Association.

Elles ont présenté les premiers mémoires dont prendront connaissance les cinq membres de la commission d'enquête sur l'unification, à la suite d'une tournée de plusieurs villes.

Selon le Board of Trade, l'unification a réduit l'efficacité des Forces canadiennes, au lieu de l'augmenter, à cause de la baisse du moral des troupes.

M. Ray Bowditch, président du comité des affaires militaires du Bord of Trade, a affirmé que l'unification avait provoqué la confusion. "[Les militaires] regrettent beaucoup la perte d'identité et ils ont perdu leur enthousiasme...", a-t-il déclaré.

Pour la Royal Canadian Air Force Association, l'unification a fait perdre l'esprit de groupe, à cause de la perte d'identité.

Antonine Maillet félicitée à Ottawa

Antonine Maillet qui vient de recevoir le prix Goncourt 1979 pour son roman *Pélagie-la-Charrette*, a rendu visite au premier ministre, M. Joe Clark, après avoir été honorée au cours d'une réception donnée par le Secrétariat d'État.

Assistaient notamment à la réception, le secrétaire d'État, M. David MacDonald, le chef de l'Opposition aux Communes, M. Pierre Trudeau, le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, ainsi que diverses personnalités des milieux politiques fédéraux.

Mme Maillet a par ailleurs été applaudie aux Communes quand le président, M. James Jerome, a souligné sa présence dans les tribunes réservées aux invités de marque.

Lutte contre les pluies acides

La société Inco Metals pourrait considérablement réduire les émissions d'anhydride sulfureux à son usine de Copper Cliff, près de Sudbury (Ontario), si un procédé découvert à ses laboratoires de Toronto peut se concrétiser.

La pollution causée par la Compagnie, a expliqué M. O'Neill, vice-président d'Inco, provient de la nature même du minerai raffiné. Le cuivre et le nickel, par exemple, contiennent une forte concentration de soufre.

A l'heure actuelle, on sépare le soufre par une chaleur intense, qui dégage dans l'air de l'anhydride sulfureux.

C'est l'anhydride sulfureux qui, au contact de l'humidité, produit les pluies acides.

Des 2,6 millions de tonnes d'anhydride sulfureux projetées dans l'air chaque année par les industries ontariennes, 1,4 million de tonnes proviennent de l'Inco.

Le ministère ontarien de l'Environnement permet à Inco d'émettre quotidiennement 3 600 tonnes d'anhydride sulfureux. Cependant, les émissions quotidiennes ont baissé à 2 300 tonnes.

Le nouveau procédé consiste en produits chimiques capables de réduire la quantité de soufre dans le nickel. Comme le nickel cause la moitié des émissions d'anhydride sulfureux, on réduirait les émissions d'environ 25 p.c.

M. O'Neill a annoncé que si les tests étaient positifs, l'on rebâtirait la fonderie au coût de \$50 millions.

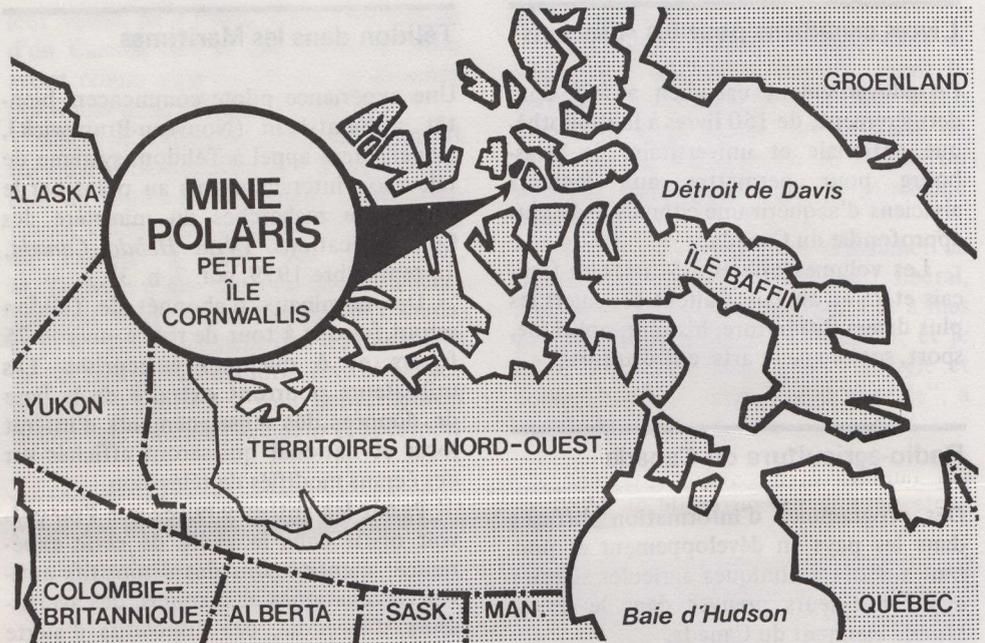
Exploitation de la mine Polaris

La société Cominco a décidé d'exploiter la mine la plus septentrionale du monde, laquelle est située dans la petite île Cornwallis (Territoires-du-Nord-Ouest), à 75° 30' N. 97°, ou encore à 3 800 km de Montréal par avion.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jake Epp, a accueilli avec joie la décision de la Cominco.

Selon M. Epp, la mine fera progresser l'exploitation minière dans le Nord, ainsi que la technologie canadienne de transport, et contribuera à la souveraineté du Canada, en étant une activité rentable exploitée toute l'année par une entreprise privée dans la région la plus au nord du Canada. Ses contributions à la balance canadienne des paiements seulement s'élèveront à \$60 millions par année.

La mine Polaris, connue aussi sous le nom de mine Arvik, emploiera environ 250 personnes et sa feuille de paye annuelle sera de quelque \$4,5 millions. La valeur actuelle des bénéfices nets du projet, incluant les salaires, l'impôt sur le revenu de la corporation et les redevances, répartis sur 20 ans, pourrait atteindre



près de \$80 millions, dont 20 millions pour les Territoires-du-Nord-Ouest.

Pour la première fois dans l'histoire du Canada, le projet minier ferait appel à une compagnie canadienne de fret, malgré une pénalité substantielle et ce, à la suite d'une concession à la politique gouvernementale, la Cominco acceptant d'utiliser

le *M.V. Arctic* pour le transport de la moitié de la production de la mine. Construit au Canada et à l'épreuve des glaces, le *M.V. Arctic*, qui effectue le transport de marchandises en vrac, est la propriété de Canadiens qui en assurent également la gestion. Son financement est garanti par le gouvernement fédéral.

Saskatchewan: la médiation au secours des délinquants

Deux villes de la Saskatchewan ont trouvé un moyen d'éviter à certains délinquants la voie traditionnelle du procès et de la sentence pénale.

Les programmes dits de "médiation-diversion", institués par la John Howard Society à Regina et à Moose Jaw, visent à négocier des règlements à l'amiable entre accusés et plaignants.

Les travailleurs sociaux tentent de résoudre des litiges portant sur tout un éventail d'infractions au Code criminel, y compris vols de fait simples, vols inférieurs à \$200, dommages délibérés, fraude et tapage. D'après le directeur de la Société, M. James Coflin, ce projet serait le seul à prévoir une confrontation de l'accusateur et de l'accusé.

La John Howard Society of Saskatchewan fait partie d'un réseau national d'organisations aidant les délinquants et les repris de justice à réintégrer la société.

Après le dépôt d'une plainte de nature pénale, le bureau du procureur de la Couronne confie le dossier aux responsables du Programme, qui tenteront une médiation. Lors de la première comparu-

tion de l'accusé devant le tribunal, le procureur demande à la Cour de reporter l'affaire de plusieurs semaines. Lorsque la médiation aboutit, la Couronne retire sa plainte par la suite.

"Nous n'avons pas la prétention d'apporter un remède à tous les maux", a déclaré l'une des travailleuses sociales, Mme Elaine Jerome. Tout ce que les médiateurs tentent de faire, c'est de résoudre, par tous les moyens, le conflit précis qui a engendré la plainte.

Selon les responsables, il est rare de ne pas en arriver à une entente et les engagements alors pris sont presque tous tenus. Les deux parties, plaignant et accusé, doivent accepter la médiation recommandée par le procureur de la Couronne. Si l'un des deux refuse, ou si les engagements de l'entente ne sont pas respectés, l'affaire doit de nouveau être portée devant le tribunal.

Parfois, par exemple dans le cas de querelles conjugales qui ont mené à des accusations d'agression, l'entente peut obliger les conjoints à s'adresser à un conseiller. Certaines autres ententes pré-

voient que le contrevenant travaillera au service de la collectivité ou qu'il remboursera les dommages causés (soit en versant de l'argent, soit en travaillant pour le plaignant).

Délinquants primaires

Certains délits ne se prêtent pas à la médiation: ce sont les crimes dits "sans victime", la possession de stupéfiants, par exemple. Il n'y a alors personne avec qui négocier une entente, excepté la police. Par ailleurs, la plupart des candidats à la médiation en sont à leur première infraction pénale.

Le programme coûte annuellement \$90 000; il est financé par la Donner Foundation, Centraide et le gouvernement de la Saskatchewan. Ses grandes lignes ont été établies en accord avec le ministère provincial du procureur général qui supervise le travail des procureurs de la Couronne.

Selon M. Delmar Perras, directeur du ministère public pour la Saskatchewan, on aura peut-être réussi par la médiation à décourager les délinquants primaires de récidiver, sans recourir à tout l'appareil de la justice pénale.

Niveaux d'immigration en 1980

Lors de la présentation en Chambre du deuxième rapport annuel sur les niveaux d'immigration, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Ron Atkey, a annoncé que le niveau global était fixé à 120 000 immigrants pour 1980, total qui inclut les quelque 27 000 réfugiés indochinois encore attendus aux termes de l'engagement spécial, qu'a pris plus tôt cette année le gouvernement, d'accueillir 50 000 de ces réfugiés en 1979 et 1980.

Le Ministre a ajouté: "L'immigration des familles et des requérants indépendants ne sera pas restreinte en 1980 en raison du programme spécial en faveur des réfugiés, et le principe de la réunion des familles continuera de régir l'admission des proches parents. Il est aussi important de satisfaire entièrement aux besoins du marché du travail de façon à remplir les postes avec des personnes venues de l'étranger quand il n'y a pas de Canadiens disponibles".

Le Rapport souligne cependant que le gouvernement fédéral "souscrit au principe suivant lequel il est préférable, dans la plus grande mesure possible, d'embaucher ou de former des travailleurs canadiens pour occuper des emplois au Canada plutôt que d'admettre des travailleurs étrangers". Le Rapport fait en outre état des programmes fédéraux axés sur le placement, la mobilité et la formation pour accroître le nombre de débouchés pour les travailleurs canadiens. Il a été établi à la suite de consultations fédérales-provinciales sur les besoins régionaux liés à la population et au marché du travail, comme le stipule la Loi sur l'immigration. Il présente en outre une analyse de l'incidence de l'immigration sur le marché du travail canadien et sur les tendances démographiques. Enfin, une section spéciale traite du nouveau plan annuel du gouvernement en faveur des réfugiés élaboré en collaboration avec les provinces.

D'autre part, le Ministre a annoncé que, dans le cadre de la politique d'accès à l'information du gouvernement, il serait prêt à donner les raisons pour lesquelles on aura rejeté la requête d'une personne réclamant le statut de réfugié.

"Je veux que les raisons du rejet soient connues pour permettre aux requérants de mieux préparer leur cause s'ils veulent la porter devant la Commission d'appel de l'Immigration", a dit le Ministre.

L'hélico-ski au Canada

Les magnifiques montagnes du fin fond de la Colombie-Britannique sont devenues un lieu de prédilection pour de nombreux skieurs venus du monde entier, grâce à l'hélicoptère qui peut amener les skieurs au sommet de pentes immaculées fantastiques semblant descendre vers l'infini.

Mais ce passe-temps n'est pas à la portée de tout le monde. M. Hans Gmoser, de la société Canadian Mountain Holidays (CMH), prévient, dans le manuel d'hélico-ski publié par la CMH, que les skieurs transportés par hélicoptère dans la neige poudreuse doivent fournir un grand effort physique et que seuls ceux qui sont en très bonne forme et très bien entraînés peuvent vraiment jouir de l'expérience.

Si, après avoir lu dans la brochure le chapitre consacré aux préparatifs, des doutes subsistent dans l'esprit de la personne intéressée sur sa condition physique ou sur ses possibilités réelles de skieur, elle peut, comme le propose M. Gmoser, suivre un cours de préparation d'une semaine dans les Rocheuses canadiennes avant de pratiquer l'hélico-ski proprement dit. Jusqu'ici, cet entraînement supplémentaire n'a nullement refroidi l'enthousiasme des fanatiques de ce sport.

La société Canadian Mountain Holidays (CMH), maintenant établie dans sept régions différentes, offre au total 4094 semaines de ski pendant la saison 1979-1980.

Assimilée autrefois au célèbre Bugaboos, la CMH inaugure cette année une autre station de ski à Revelstoke



Un skieur dévale une pente abrupte dans les environs de Kimberley (C.-B.).

(Colombie-Britannique). Le *Regent Motor Inn* situé dans le village assure l'hébergement des amateurs d'hélico-ski qui, de là, auront facilement accès aux Monashees, à l'ouest, et à la majestueuse chaîne Selkirk, à l'est.

Les hélicoptères peuvent transporter des groupes de quatre à 11 personnes à la fois; cependant, il existe un appareil plus petit pour tout skieur désirant réserver un hélicoptère privé avec guide.

On peut obtenir tous les renseignements nécessaires sur les sept régions en s'adressant directement à Canadian Mountain Holidays, B.P. 1660, Banff (Alberta) Canada TOL 0C0.



L'arrivée des skieurs au sommet du mont Whistler en Colombie-Britannique.

Information sur les déversements de pétrole au large du Labrador

Le Projet d'information sur la dérive en surface au large du Labrador, dont le but est d'aider les scientifiques à prévoir la direction et éventuellement la vitesse de tout déversement de pétrole qui pourrait se produire au large des côtes du Labrador, est en cours.

Il s'agit d'un projet mené en collaboration par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (EMR) et celui des Pêches et des Océans.

Le projet consiste à jeter à l'eau, pendant que soufflent les vents de mer, des cartes de plastique laminées de la dimension d'une carte postale, et de relever la date à laquelle ces cartes s'échoueraient sur la côte du Labrador, ainsi que l'endroit où on les retrouverait.

L'on accordera une récompense de \$1 pour chaque carte repêchée, remplie et retournée à l'Institut océanographique Bedford situé à Dartmouth (Nouvelle-Écosse).

Les cartes, conçues et fournies par l'Institut Bedford, flottent librement à la surface de l'eau et se déplacent au gré des courants de surface, tout comme le ferait le pétrole.

Près de 3 000 cartes ont été larguées dans l'Océan en septembre et au début d'octobre à partir des trois plates-formes de forage de la Total Eastcan Exploration Ltd., au large des côtes du Labrador.

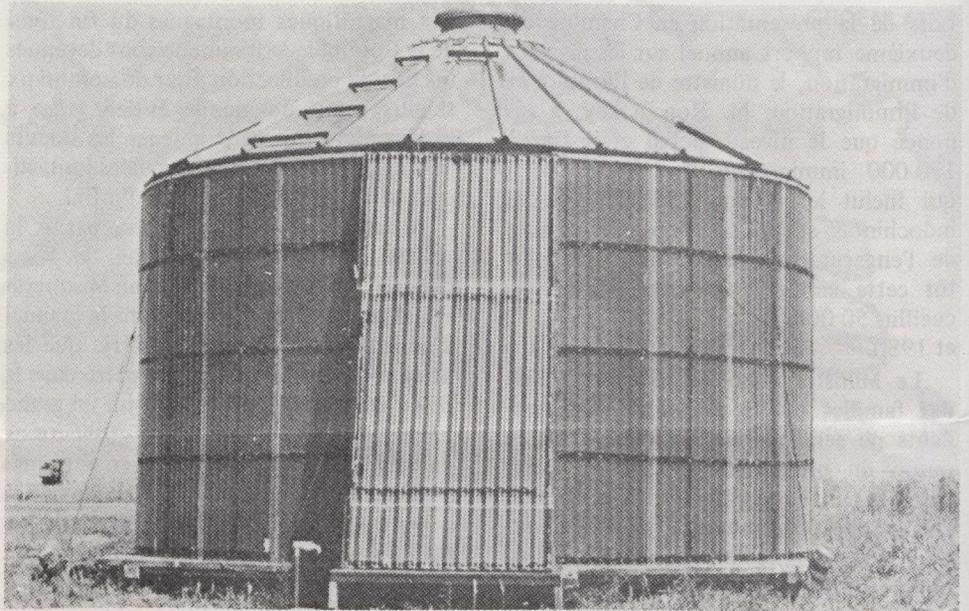
Recherches sur les transmissions à vitesse variable

Les transmissions automatiques facilitent la conduite d'une automobile mais la consommation de carburant est plus grande que celle des voitures à transmission manuelle.

Des recherches en cours à l'Université de Waterloo permettront peut-être de mettre au point un type de transmission qui économisera du carburant. Ces recherches intéressent particulièrement M. Joseph Tevaarwerk, tribologue du département de génie mécanique de cette université. (Le tribologue étudie la friction, la lubrification et l'usure).

Une partie des recherches de M. Tevaarwerk consistent à trouver le type de lubrifiant qu'on pourrait utiliser pour les "nouvelles" transmissions automatiques qu'il appelle transmissions à "vitesse continuellement variable". Ces

L'énergie solaire pour le séchage des céréales



Séchage des céréales selon un système solaire expérimenté à Swift Current.

Un projet de recherche de la Station fédérale de Swift Current (Saskatchewan) est susceptible d'aider les agriculteurs à utiliser l'énergie solaire pour le séchage des céréales et le chauffage des abris pour le bétail.

Mené en collaboration avec le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan, ce projet tente d'évaluer trois différents types de séchoir à céréales.

Le premier système à l'essai se compose d'un collecteur solaire installé sur la

portion exposée vers le sud d'une cellule à céréales circulaire de quatre mètres de diamètre. Le collecteur est fait de fibre de verre transparente à l'extérieur et d'une paroi intérieure métallique peinte en noir. Un espace de dix centimètres entre ces deux surfaces permet à l'air de circuler et de se réchauffer au passage.

L'air est chauffé d'environ cinq degrés quand il passe dans le collecteur. Il est ensuite soufflé par un ventilateur sous un faux-plancher, puis à travers les céréales. Cette méthode permet d'abaisser le taux d'humidité des céréales plus rapidement et d'une façon plus efficace que les systèmes de ventilation conventionnels.

"Nous avons ainsi séché environ 1 000 boisseaux et l'humidité des céréales est passée de 21 à 13 p.c. environ", déclare M. Harmon Davidson, chercheur à la Station de Swift Current.

Le deuxième système est constitué d'un collecteur installé sur le côté sud d'une cellule carrée en bois; ce système s'est avéré très efficace jusqu'à maintenant et on a l'intention de le tester cet hiver comme source de chaleur pour les abris à bestiaux.

La troisième expérience porte encore sur un collecteur fixé à un séchoir. Cette fois l'air chaud est poussé à travers un lit de gravier emmagasinant la chaleur, laquelle peut servir au séchage des céréales.

L'étude examinera la rentabilité des trois systèmes.

Agriculture Canada, 23 novembre 1979.

La chronique des arts

L'art canadien à l'honneur à la résidence du premier ministre

Le premier ministre, M. Joe Clark, et son épouse, Mme Maureen McTeer, ont transformé la résidence officielle des premiers ministres en un haut lieu de l'art canadien.

Selon l'architecte chargée de refaire la décoration, Mme Cecilia Humphreys, tous les Canadiens seront représentés à travers leurs artistes.

L'accent est mis sur l'art contemporain. En fait, la plupart des artistes représentés sont encore vivants.

La bibliothèque du premier ministre, par exemple, est décorée d'oeuvres (peintures, gravures et sculptures) d'artistes autochtones, Inuit et Indiens.

Le salon et la salle à manger sont ornés principalement de peintures exécutées par des Canadiennes, telles que *Silence*, de Ruth Wainwright, artiste originaire des Maritimes, et *Sans titre*, de Raili Mikkanen.

Le grand hall d'entrée, dont le mobilier est l'oeuvre d'artisans canadiens du XIXe siècle, est décoré de vues et de scènes rurales de la même époque, dont des paysages des Laurentides exécutés par Jacques de Tonnancourt.

Le petit relief floral colorié à la main qui orne une pièce donnant sur le hall est l'oeuvre de Betty Davison, artiste d'Ottawa lauréate de plusieurs prix. Un autre artiste d'Ottawa, Alex Wyse, est l'auteur du tableau intitulé *Exercising Flying Cows Over the Governor General's Grounds*, qui voisine sur le mur de pierre de la terrasse avec *Pink Pleasures*, huile brillante sur toile exécutée par Daniel Solomon, de Toronto.

Trois gravures de Toni Onley, artiste

de la Colombie-Britannique, ornent les murs au pied de l'escalier. Le salon contient une huile de Jack Chambers, artiste de London (Ontario), des huiles de Paul-Émile Borduas, Léon Bellefleur et M.B. Eastlake, ainsi qu'une sculpture sans titre de Sorel Etrog, une autre de Louis Archambault, et un bronze abstrait de Charles Daudelin.

Une sculpture murale de Tony Urquhart, faisant intervenir des techniques mixtes et intitulée *The First Door*, se trouve dans le vestibule menant au jardin. La salle de séjour du premier étage abrite l'une des plus belles collections, une série d'études au crayon et à l'aquarelle intitulée *Pertaining to Plants Series*, oeuvre d'un artiste de Vancouver, Robert Sinclair. Enfin, trois oeuvres de Michael Snow intitulées *Sending and Receiving - Crosswalk + After* sont accrochées dans l'escalier et une huile de Harold Town se trouve au haut de l'escalier.

Dessins d'enfants

En cette Année internationale de l'enfant, ces derniers n'ont pas été oubliés: tout un mur de la salle de séjour du deuxième étage est consacré à une collection de dessins exécutés par des enfants de tous âges, de toutes les provinces et des deux Territoires.

M. Michel Christensen, coordonnateur des expositions au Musée national des sciences naturelles, a été détaché au Cabinet du premier ministre pour superviser la mise en place des oeuvres d'art dans la résidence, dans les bureaux parlementaires et le bureau du premier ministre.

Les oeuvres d'art exposées à la rési-

dence du premier ministre, notamment un précieux tapis chinois en soie, la pendule de Sir John A. Macdonald, et le mobilier de salle à manger Sheraton et Hepplewhite ainsi que d'autres trésors, sont la propriété du peuple canadien et servent à garnir des édifices et des résidences officiels. M. Christensen a collaboré étroitement avec des représentants de la Galerie nationale, de l'Office national du film, de la Banque d'oeuvres d'art (qui relève du Conseil des arts du Canada) des Musées nationaux, de l'Institut canadien de conservation, des Archives publiques, du ministère des Affaires indiennes et du Nord et du ministère des Travaux publics.

La bibliothèque de la résidence contient des livres d'art expliquant les tableaux exposés ainsi qu'une grande sculpture esquimaude faisant partie de la collection privée de M. Clark.

Autour de la piscine, l'on peut voir de grands échantillons de roches prêtés par le Musée des sciences naturelles ainsi que des sculptures en plexiglas provenant de la Banque d'oeuvres d'art, dont une sculpture de l'artiste Jean Noël.

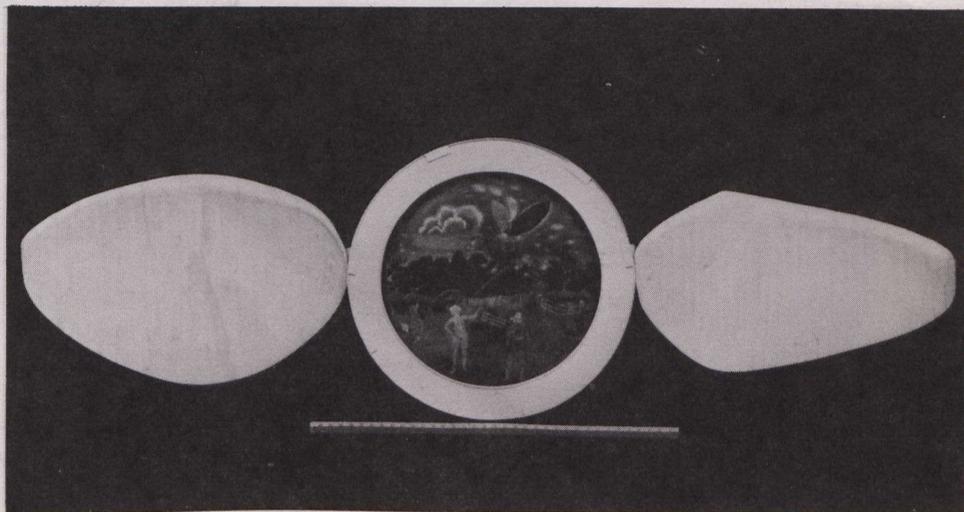
Formation d'un Comité consultatif de la politique culturelle

Le nouveau comité prodiguera au Secrétariat d'État des conseils, dans le cadre du réexamen de la politique en matière d'art et de culture qui s'effectue actuellement au Secrétariat d'État. Il sera constitué de 15 personnalités du monde des arts et de la culture, représentant plusieurs régions du Canada, ainsi que de trois fonctionnaires du Secrétariat d'État et du ministère des Communications.

Afin d'élaborer un document de travail sur les arts et la culture, le Secrétariat d'État sollicitera les conseils du comité susmentionné, ainsi que ceux des organismes fédéraux à vocation culturelle, des gouvernements provinciaux et d'autres instances.

L'enquête parlementaire portera sur diverses orientations et options pouvant être envisagées en matières artistique et culturelle pour les années 80.

Le Secrétaire d'État et ministre des Communications, M. MacDonald, a souligné que le rôle principal du Comité de la politique culturelle serait d'orienter la réflexion au sein du Secrétariat d'État et, partant, de faire en sorte que le document de travail reflète les besoins des milieux artistique et culturel.



Alex Wyse, *Exercising Flying Cows Over the Governor General's Grounds*, 1975.

Nouvelles brèves

Les résultats des travaux de forage exécutés dans le sud de la Nouvelle-Écosse sont encourageants, a fait savoir Shell Canada. La Compagnie a procédé à l'évaluation géologique de ses terrains miniers dans la région orientale de Kemptville. Les résultats indiquent jusqu'à présent une minéralisation d'étain sur une longueur de quatre kilomètres (*Le Devoir*).

Les Archives publiques ont remis dernièrement aux Indiens de Brantford (Ontario) une bible que leur avait donnée la reine Anne en 1712. Il a fallu 287 heures de travail et \$4 500 pour restaurer le précieux ouvrage. La Reine avait remis la bible à une délégation indienne qui réclamait la construction d'un fort et d'une chapelle ainsi que l'envoi de missionnaires.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a approuvé récemment des prêts, des assurances-cautionnement et des assurances-crédits à l'exportation d'une valeur globale de \$132,80 millions à l'appui de ventes éventuelles à l'exportation destinées à 14 pays: le Brésil, l'Égypte, l'Inde, Israël, l'Italie, la Jordanie, le Kuwait, les Philippines, la Pologne, le Portugal, l'Arabie saoudite, les États-Unis, le Venezuela et la République arabe du Yémen. En annonçant cette nouvelle, la SEE a précisé que si les contrats commerciaux sont menés à bien, les ventes à l'exportation en découlant créeront ou maintiendront quelque 7 171 années-personne au Canada et intéresseront 113 exportateurs et principaux fournisseurs du pays.

M. David Brodrick est l'une des 17 000 personnes découvertes l'été passé en train de boire du lait dans l'Île-du-Prince-Édouard. En plus de recevoir une brochure intitulée *La Ruée vers le lait*, elles pouvaient gagner le grand prix soit une Jeep AMC CJ-7 ou encore l'un des nom-

breux autres prix. M. Brodrick a gagné la Jeep. Cette initiative était due à l'Association des producteurs laitiers de l'Île.

Les militaires de la base des forces armées de Valcartier (Québec) ne peuvent plus se faire livrer leur plat favori que ce soit des pizzas, des plats chinois, italiens ou autres. Un nouveau règlement en vigueur depuis quelques semaines empêche tout véhicule de livraison de l'extérieur de franchir le secteur administratif de la base.

En 1979, l'équipe de baseball de Montréal, les Expos, a amélioré 34 records d'équipe, en a égalé 12 autres, et a réalisé une fiche de 95-65 pour terminer au deuxième rang de la division est de la Ligue nationale.

La cinémathèque québécoise a été invitée à présenter au Musée du cinéma du Palais des beaux-arts, à Bruxelles, une sélection de films québécois dont *Mourir à tue-tête*, *La Dernière Neige*, *J.A. Martin photographe*, *Le Chat dans le sac*, *Mon Oncle Antoine*, *Le Temps d'une chasse*, en plus de neuf courts métrages.

La brasserie Labatt et sa filiale, Les Minoteries Ogilvie, ont annoncé dernièrement la construction d'une "usine" où se fera la production de champignons frais. Le projet, qui devrait être réalisé au coût de \$10 millions créera plus de 100 emplois. Cette usine sera construite à quelques kilomètres à l'est de Montréal dans le parc industriel de Carignan.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a fait savoir que le nombre d'étudiants placés dans un emploi d'été en 1979 par des centres d'emploi du Canada pour étudiants (CECE) avait augmenté de 15 p.c. par rapport à l'été précédent. Le secteur privé a embauché 14,3 p.c. d'étudiants de plus que l'an passé.

Un député néo-démocrate aux Communes, M. Bob Rae, a servi de conseiller lors de la préparation du film *Diplomatic Immunity* qui traite du fonctionnement des ambassades. M. Rae étant lui-même le fils d'un ambassadeur du Canada, le scénariste lui a demandé son concours pour que le film soit un reflet fidèle de la réalité.



Le manoir Papineau (ci-dessus) servi de résidence à Louis Joseph Papineau, homme politique qui fut l'un des instigateurs de la rébellion de 1837 dans le Bas-Canada.

Classé monument historique en 1975, le Manoir a été transformé en musée et centre de manifestations culturelles.

La manoir, le parc, la chapelle constituent un domaine unique dont la conservation s'inscrit dans la mise en valeur historique et touristique de l'Outaouais, région des environs d'Ottawa-Hull. Le ministre des Affaires culturelles du Québec versera une subvention de \$120 000 à la Société hôtelière du Canadien pacifique pour qu'elle effectue certains travaux de restauration au Manoir.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.